



RAPPORT ANNUEL

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

ANNÉE 2020



Validé en CLE le 9 juin 2021

Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | contact@sage-authion.fr | www.sage-authion.fr



Le mot du président de la CLE



Malgré un contexte particulier lié à la crise sanitaire, le SAGE Authion a poursuivi en 2020 sa mise en œuvre via les actions inscrites au CRBV (Contrat Régional de Bassin Versant) de la région des Pays de la Loire et a pris une nouvelle dimension avec l'arrivée d'une Chargée de mission pour la reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau et la signature et la mise en œuvre d'un nouveau Contrat : le Contrat territorial Eau (CTEau) 2020-2022 du bassin de l'Authion.

Ce contrat, qui s'est appuyé sur les conclusions de l'étude bilan des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA) et sur une large concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, se veut multithématiques et multi acteurs avec pour principal objectif de reconquérir les milieux aquatiques, la qualité de la ressource en eau et le bon état quantitatif des eaux. La mobilisation de nombreux acteurs, tels que le Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion (SYDEVA), la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, des EPCI-FP, des communes, des prescripteurs agricoles, des associations de protection de l'environnement et des industriels, avec pour chef de file la structure porteuse du SAGE Authion, le SMBAA, constitue le vrai atout de ce nouveau contrat.

Sur le plan institutionnel, la CLE, dans son exercice réglementaire, a rendu un certain nombre d'avis sur des dossiers structurants pour le territoire, jouant son rôle de prévention d'éventuels conflits d'usage sur le bassin versant.

L'année 2020 aura également vu concrètement le rapprochement du SAGE et de sa structure porteuse, avec la mise en œuvre du plan de communication partagé.

L'épidémie de COVID-19, qui a marqué cette année 2020, a engendré plusieurs conséquences sur les activités du SMBAA et du SAGE Authion :

- Sur le plan des ressources humaines, le confinement a d'abord provoqué la généralisation du télétravail et la mise en temps partiel d'une partie des agents.
- Sur le plan de la gouvernance, le report des élections municipales a eu un impact sur l'installation du conseil syndical qui n'a pu avoir lieu que le 30 septembre 2020. Tandis que la CLE s'installera début 2021.
- Sur le plan opérationnel, le pilotage et la mise en œuvre des actions ont été ralentis par la faible disponibilité des entreprises, la perturbation des rencontres et les retards administratifs.

Dans ce contexte épidémique un certain nombre d'actions ont été reportées à l'année 2021.

Retrouvez le détail de ces principales étapes au fil des pages du rapport annuel.

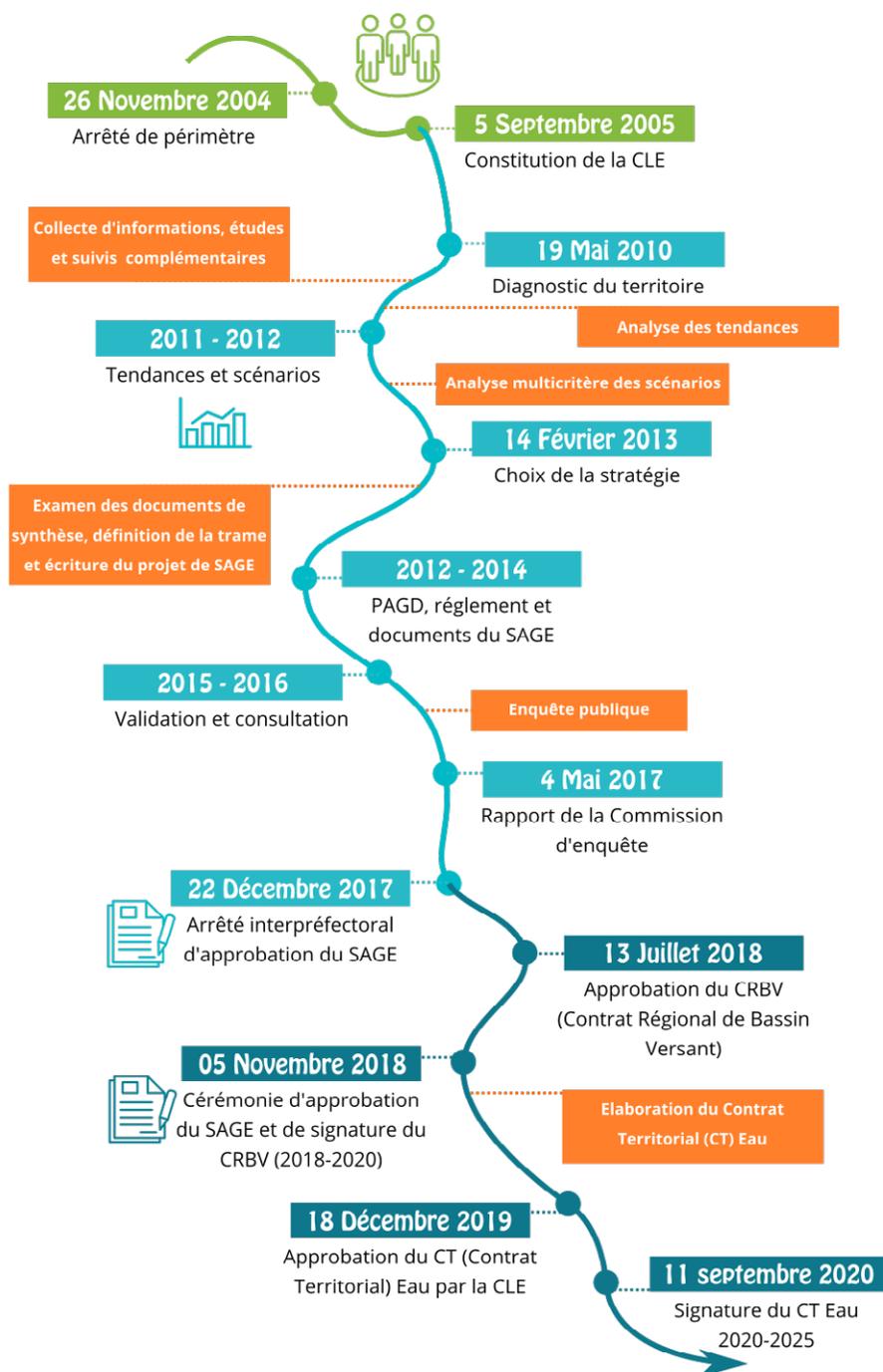
Très bonne lecture,

*Jeannick CANTIN,
Président de la Commission Locale de l'eau.*



PRÉSENTATION - RAPPEL DU CONTEXTE	6
LE TERRITOIRE	6
LE CALENDRIER	7
ENJEUX ET OBJECTIFS DU SAGE	8
L'ORGANISATION DU SAGE AUTHION	9
FONCTIONNEMENT	11
PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA CLE	15
ACTIVITÉS DES INSTANCE DU SAGE	15
AVIS DE LA CLE	15
APPUI ET ASSISTANCE	16
ACTIVITÉS DU SAGE	17
ÉTUDES, RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT	17
INDICATEURS DE SUIVI	18
COMMISSION COMMUNICATION	19
LA COMMISSION COMMUNICATION	19
PLAN DE COMMUNICATION	20
LES SUPPORTS DE COMMUNICATION	21
ACTIONS DE SENSIBILISATION	23
LES APPELS À PROJETS	23
COMMISSION AGRICOLE	25
LA COMMISSION AGRICOLE	25
APPEL À PROJETS	26
BULLETIN TECHNIQUE IRRIGATION	29
PLAN BOCAGERS	30
VISITES ÉCOUTES-CONSEIL	30

Le SAGE de l'Authion est entré dans sa phase de mise en oeuvre depuis son approbation le 22 décembre 2017. Les dates essentielles du SAGE sont rappelées dans le synoptique ci-dessous.



Le bilan évaluatif mené sur les CTMA⁷ d'une part (2019), et le diagnostic agricole du territoire mené en préparation du volet de gestion quantitative et qualitative des ressources en eau du programme d'actions (2018-2019), ont permis au SMBAA d'aboutir à l'élaboration d'un contrat unique multithématique (Actions transversales, économies d'eau, Milieux Aquatiques, source de pollutions et Trame Verte et Bleue) et multi-acteurs, appelé CTEau⁸, en cohérence avec les orientations du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et en déclinaison opérationnelle des objectifs fixés par le SAGE du bassin de l'Authion.

¹SDAGE = Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux

²SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux

³EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale

⁴SMBAA = Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

⁵SIACEBA = Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Cours d'Eau du Bassin de l'Authion

⁶GEMAPI = Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

⁷CTMA = Contrat Territorial Milieu Aquatique

⁸CTEau = Contrat Territorial Eau

Ce CTEau a été validé par la Commission Locale de l'Eau et le conseil syndical du SMBAA le 18 décembre 2019 et signé le 11 septembre 2020.

ENJEUX ET OBJECTIFS DU SAGE

Le SAGE du bassin de l'Authion doit répondre, en les précisant, aux enjeux du SDAGE Loire-Bretagne et être compatible avec ses orientations fondamentales et ses dispositions. Il constitue ainsi une déclinaison territoriale du SDAGE. Les enjeux du SAGE ont été hiérarchisés en fonction de l'expertise du territoire, des préoccupations majeures des acteurs et des plus-values attendues du SAGE par rapport à l'existant. Cette hiérarchisation a été adoptée dans les termes suivants :

Enjeux	Plus-values attendue du SAGE	Hiérarchisation des enjeux
Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages	<ul style="list-style-type: none"> Définition des Volumes Prélevables par ressources et par usages Réduction des pertes par évaporation et infiltration dans les eaux souterraines des eaux issues de la réalimentation Amélioration des débits d'étiage Obtention d'informations complémentaires sur les impacts des rabattements de nappes sur les niveaux des nappes, des débits d'étiage et les zones humides connexes 	ENJEUX N°1
Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Définition de programmes d'actions visant à répondre aux exigences de la DCE¹⁰ (nombreuses masses d'eau concernées) Gestion collective des ouvrages Actions de renaturation effectuées dans le cadre des contrats territoriaux Réalisation d'inventaires homogènes des zones humides à l'échelle du bassin versant Porter une action forte pour reconquérir le patrimoine écologique (milieux aquatiques et milieux naturels) Guides de gestion des espaces et des espèces aquatiques 	ENJEUX N°2
Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration locale de la connaissance (déficit de connaissance sur l'Authion et ses affluents, du Lathan et son principale affluents La Riverolle, ainsi que l'Autonne, les Loges, l'Anguillère et la Curée) Définition de programmes de mesures et d'actions pour réduire les apports en polluants Définition de programmes d'actions pour résorber les sources de pollution en lien avec les captages prioritaires du Grenelle 1 (bassin d'alimentation de captages) Actions plus ciblées que pour les eaux de surface 	ENJEUX N°3
Prévenir le risque d'inondations dans le Val d'Authion	<ul style="list-style-type: none"> Plus-values potentielles dans les secteurs fortement contributeurs (Changeon, Couasnon et Lathan) 	ENJEUX N°4
Porter, faire connaître et appliquer le SAGE	<ul style="list-style-type: none"> Simplification de la maîtrise d'ouvrage du bassin versant 	ENJEUX N°5

Pour chacun de ses enjeux, la CLE a défini 12 objectifs généraux et 25 moyens prioritaires justifiés par les éléments de contexte et de l'état des lieux réactualisé du territoire. Pour chaque objectif général, les moyens prioritaires ont été déclinés en dispositions permettant de satisfaire aux principes énoncés aux articles L. 211-1 et L. 430-1 du Code de l'Environnement encadrant l'exercice.

L'ensemble des enjeux du SAGE déclinés en dispositions est consultable dans le PAGD¹¹ du SAGE sur le **SITE INTERNET**

L'ORGANISATION DU SAGE AUTHION

La CLE du SAGE du bassin versant de l'Authion a été constituée par arrêté préfectoral le 5 septembre 2005 et renouvelée par un nouvel arrêté du 16 Avril 2018 (modifié le 03/10/2018).

En 2020, suite au report du second tour des élections municipales, conséquence de la crise sanitaire, le calendrier de renouvellement des membres de la CLE a été perturbé. Les membres du collège des élus ont été désignés au cours du troisième trimestre 2020. L'installation des nouveaux membres est prévu au début de l'année 2021.

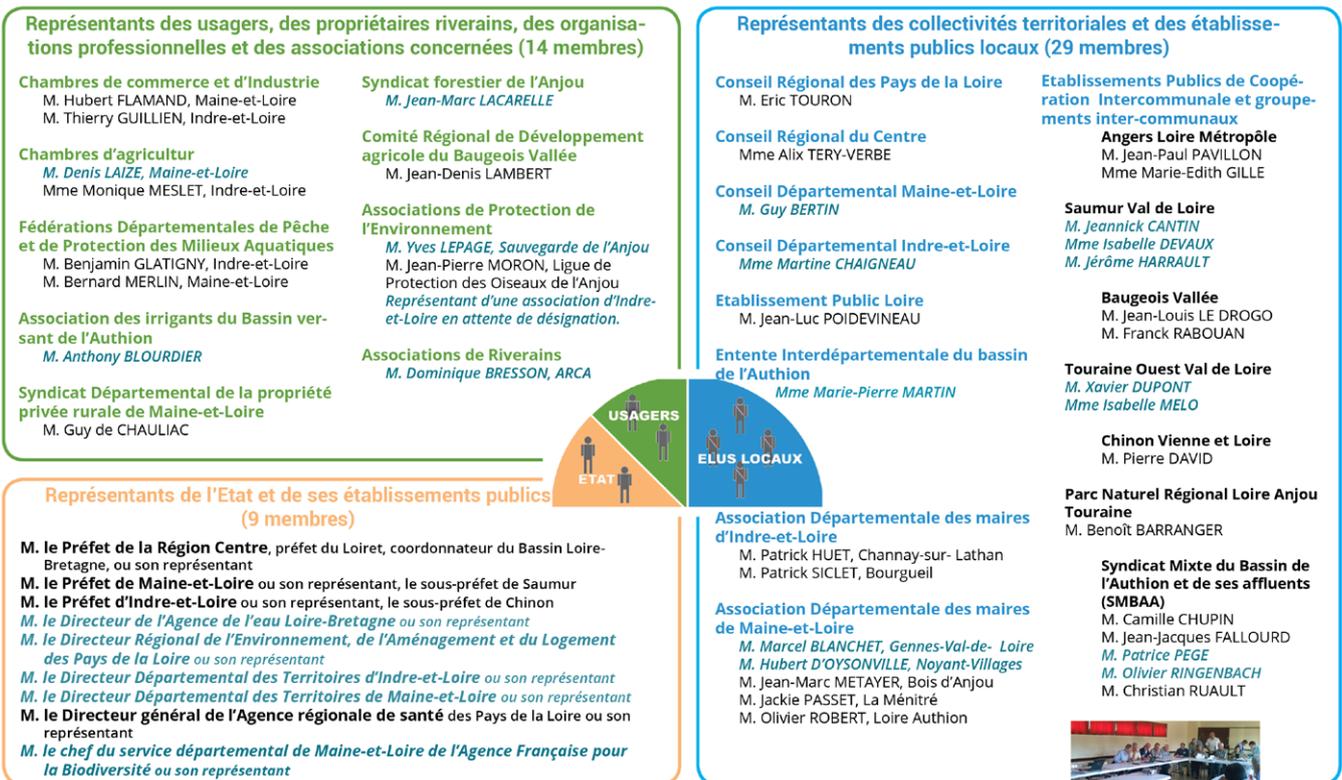
La CLE comprend à ce jour 52 membres répartis en 3 collèges :

- Des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (29 membres), pour au moins 50% des membres ;
- Des représentants des usagers et associations (14 membres), pour au moins 25% des membres ;
- Des représentants de l'État et des établissements publics (9 membres), pour au maximum 25% des membres.

Composition de la Commission Locale de l'Eau (52 membres)



Les 23 membres du bureau de la CLE



Arrêté préfectoral du 3 octobre 2018

(Arrêtés précédents : 5 septembre 2005 modifié le 13/10/2016 & rectificatif 09/04/2018)



La CLE est présidée par Jeannick CANTIN, épaulé par 3 vice-présidents: Denis LAIZE, Xavier DUPONT et Patrice PÉGÉ.

La CLE est assistée dans son travail d'élaboration par un bureau (23 membres) et 5 commissions thématiques ouvertes à plus de 100 membres dont les thèmes sont :

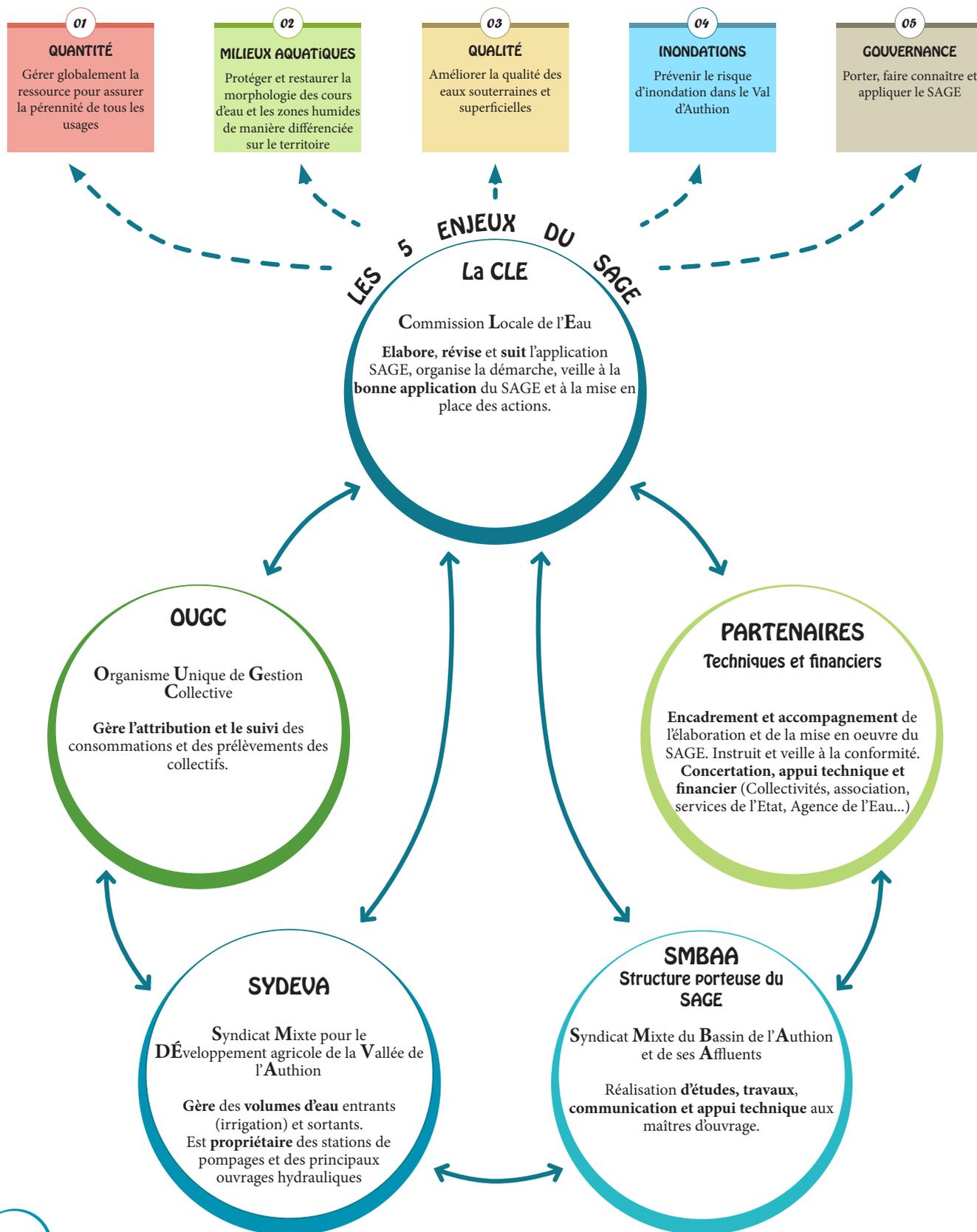
- La gestion quantitative de la ressource en eau et inondations
- Les écosystèmes aquatiques et la morphologie des cours d'eau
- La qualité des eaux superficielles et souterraines
- L'organisation de la maîtrise d'ouvrage
- La communication

¹⁰DCE = Directive Cadre sur l'Eau

¹¹PAGD = Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

Depuis le 1er Janvier 2019, le portage du SAGE est tout naturellement assuré par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et Affluents (SMBAA), structure unique de bassin.

Les principaux acteurs de l'eau et leurs interactions au sein du territoire :

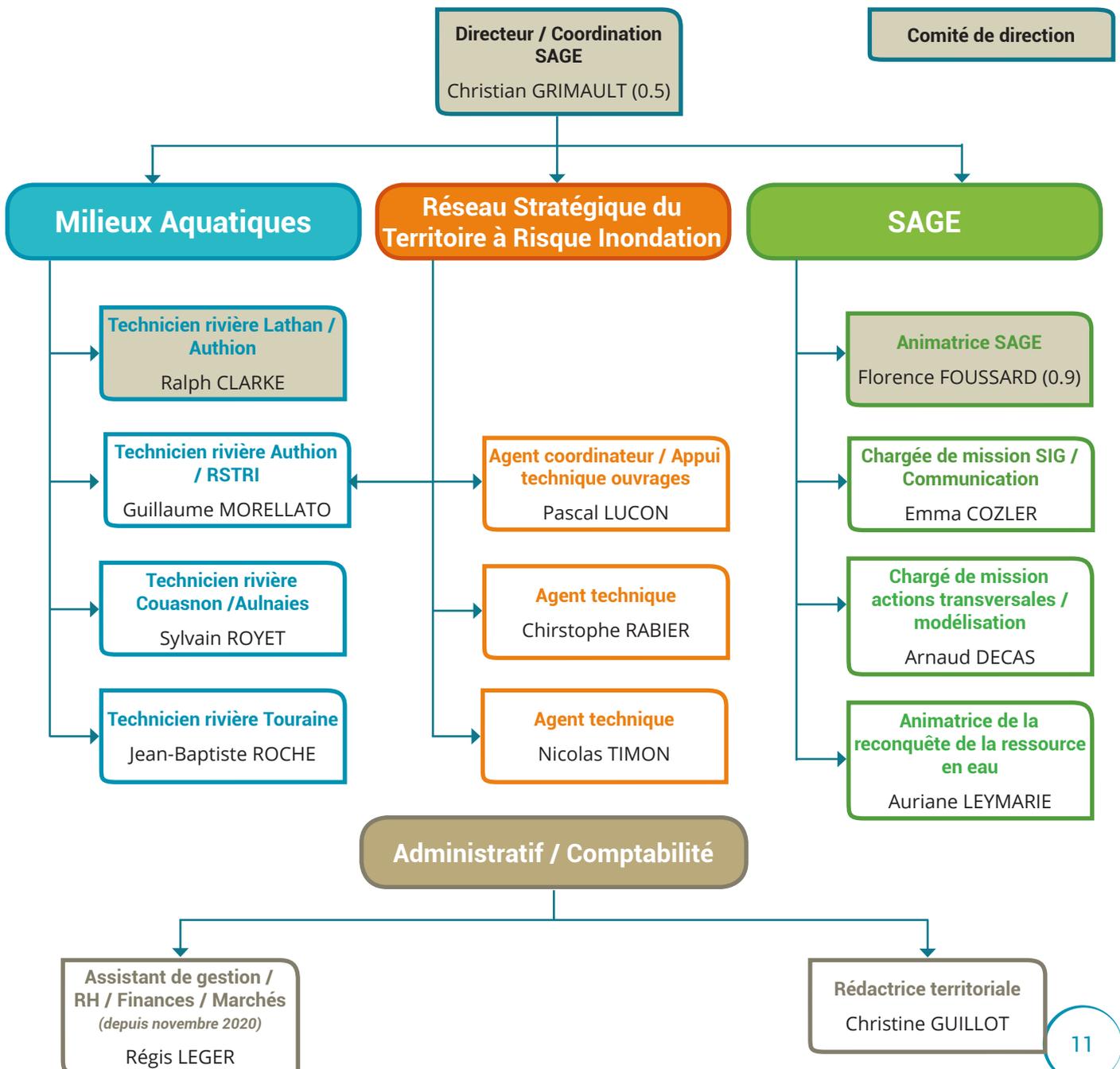


FONCTIONNEMENT

DE LA CELLULE TECHNIQUE DU SAGE AUTHION

Dans l'optique de la mise en oeuvre du SAGE et du CT Eau, signé le 11 septembre 2020, les moyens humains mis à disposition ont augmenté avec la création d'un poste de chargé(e) de mission de la reconquête de la qualité et de la quantité de la ressource en eau. Pour assurer cette mission, Auriane LEYMARIE a rejoint la cellule SAGE le 16 mars 2020. A ce jour, la cellule technique du SAGE Authion est composée de 6 agents :

- un poste d'animateur-coordonateur du SAGE et du Contrat Territorial Eau ;
- un poste de chargé de mission de la reconquête de la qualité et de la quantité de la ressource en eau ;
- un poste de chargé de missions données SIG/ communication et d'appui à l'animation ;
- un poste de chargé de mission actions transversales et modélisation ;



En 2020, la cellule d'animation et de coordination du SAGE compte 6 personnes. La répartition des tâches s'est établie comme suit :

Poste	Missions principales	Activités rattachées	% du temps passé
Directeur du SMBAA	Suivi, animation, coordination des travaux de la Commission Locale de l'Eau	Représentation du SAGE auprès des acteurs de l'eau à l'échelle du bassin versant, porter à connaissance et mobilisation de ces acteurs	10 %
		Contribution aux réunions et des documents de travail, animation des bureaux et des commissions de la CLE	
		Contribution au projet de territoire soumis à avis de la CLE, participation aux réunions entourant ces projets	
		Validation du budget annuel de la cellule du SAGE en lien avec les capacités financières de la structure porteuse (SMBAA) Contrôle de l'exécution du budget	
	Suivi et animation des outils de mise en œuvre du SAGE	Définition de la stratégie de planification avec les acteurs institutionnels	10 %
		Validation technique de la stratégie du SAGE à l'échelle du territoire en lien avec les capacités de la structure porteuse	
		Mise en œuvre de la stratégie des leviers de financements et suivi des subventions	
	Elaboration des documents Cadre	Contribution à la stratégie de mise en œuvre de dossiers complexes	10 %
		Validation technique des documents de communication du SAGE	
	Animateur/coordonateur	Suivi, animation, coordination des travaux de la Commission Locale de l'Eau	Accompagnement des élus sur la portée et vulgarisation des documents du SAGE
Coordination et lien entre les différents acteurs de l'eau			
Préparation des réunions et des documents de travail, animation des bureaux et des commissions de la CLE			
Définition, élaboration, rédaction de la stratégie du SAGE à l'échelle du territoire			
Analyse des projets soumis à avis de la CLE, participation aux réunions entourant ces projets			
Suivi et animation des outils de mise en œuvre du SAGE		Elaboration et suivi du budget annuel de la cellule du SAGE	40 %
		Elaboration, rédaction, planification des contrats territoriaux en lien avec les porteurs de contrats (Régions, État, AELB ¹⁴) et les différents maîtres d'ouvrage des actions	
		Réunion des commissions géographiques, comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail, etc., des différents projets inscrits dans les contrats territoriaux	
		Suivi de l'état général des cours d'eau de l'ensemble du bassin en appui des techniciens de rivière de la structure unique	
Elaboration des documents Cadre		Suivi des études spécifiques : Quantité (AUP ¹⁵ , convention BRGM ¹⁶ ...), qualité, restauration des milieux	15 %
	Suivi, contrôle et porté à connaissance du tableau de bord du SAGE		
Encadrement	Révision, élaboration des documents du SAGE	5 %	
	Encadrement des membres de la cellule d'animation du SAGE		
Administratif	Suivi budgétaire et comptable	Participation à l'élaboration des budgets prévisionnels et élaboration du compte administratif en lien avec l'animateur et le trésorier-payeur.	10 %

Poste	Missions principales	Activités rattachées	% du temps passé
Chargé de missions Gestion des données et Communication	Gestion des bases de données, réalisation des cartes	Actualisation et gestion des bases de données du SMBAA et du SAGE	50%
		Assurer l'interopérabilité avec les structures institutionnelles et organismes partenaires	
		Réaliser des cartographies pour le suivi et la mise en œuvre du SAGE	
		Administration et gestion des bases de données suivis	
		Rapportage OSUR + rédaction du rapport Qualité annuel en collaboration avec l'animatrice de la reconquête de la ressource en eau	
		Assurer la mise à jour des indicateurs du tableau de bord	
	Mise en œuvre du Plan de communication	Animation de la Commission communication de la CLE du SAGE de l'Authion et du SMBAA	40%
		Suivi des actions de communication portées par le SMBAA	
		Refonte et administration du site internet	
		Préparation et envoi des supports de communication et de sensibilisation	
SAGE	Préparation des réunions et rédaction des comptes rendus associés	10 %	
	Appui à l'animation du SAGE		
Chargé de mission Actions transversales et Modélisation hydraulique	Mise en œuvre du Plan de communication	Animation de la Commission communication de la CLE du SAGE de l'Authion et du SMBAA	30 %
		Suivi des actions de communication portées par le SMBAA	
		Contribution à l'élaboration des supports de communication et de sensibilisation	
		Alimentation du site internet	
	Appui et expertise technique au volet GEMA	Programmation et suivi des actions de restauration des zones d'expansion de crues	30 %
		Sensibilisation et négociation avec les riverains concernés	
		Elaboration et suivi des études associées	
		Elaboration et suivi techniques des marchés publics	
		Elaboration et suivi des demandes de financement et définition des enveloppes budgétaires liées aux actions.	
		Soutien technique auprès des élus communaux, intercommunaux, des riverains et des associations	
	Gérer et mettre en œuvre les études de modélisation en hydraulique fluviale	Sensibilisation et conseil auprès des riverains et usagers de l'eau	30 %
		Appui aux techniciens de rivière dans leurs projets d'aménagements	
Elaboration et suivi des volets hydrauliques des études, modélisation hydraulique			
Appui cartographique/base de données (SIG)	Expertise des besoins logistiques et des logiciels métiers liés à la modélisation hydraulique (acquisition de données de référence).	10 %	
	Actualisation et gestion des bases de données du SMBAA et du SAGE		
	Réalisation de cartographies (mise en œuvre d'études/travaux et fonctionnement du SMBAA)		
	Réalisation/alimentation des bases de données		

Poste	Missions principales	Activités rattachées	% du temps passé
Animatrice/animateur de la reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau	Animation du CT Eau - volet Quantité et Qualité	Préparation des réunions et des documents de travail, animation des réunions thématiques Quantité, Qualité	40 %
		Réunion de commission agricole, comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail, etc., des différents projets inscrits dans les CT sur les volets Quantité et Qualité	
		Elaboration, rédaction, planification des actions Quantité et Qualité des CT en lien avec les porteurs de contrats (Régions, État, AELB), les différents maîtres d'ouvrage des actions et l'animatrice de la cellule SAGE	
		Suivi des conventions de recherche et de développement avec le BRGM et le suivi des études	
	Animation auprès des collectivités territoriales, des professionnels agricoles et des industriels du bassin-versant	Suivi des acteurs de l'eau engagés dans les actions du CTEau	30 %
		Animation de la dynamique de territoire engagée avec les professionnels agricoles du territoire aux cotés de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	
		Animation auprès des industriels cibles pour la mise en place d'actions de réductions des consommations d'eau et d'amélioration de la qualité des rejets	
	Bancaisation des données de suivi de la quantité et de la qualité de l'eau et suivi des indicateurs	Suivi, contrôle et porté à connaissance du tableau de bord du CTEau sur les volets Quantité et Qualité	30 %
		Suivi piézométrique des nappes Suivi des débits et assecs des cours d'eau	
		Rédaction du rapport Qualité annuel	

Sur le plan des ressources humaines, l'année 2020 a été marquée par :

- la réduction du temps de travail de l'animatrice du SAGE Authion sur une période de trois mois
- La prise de poste d'Auriane LEYMARIE, recrutée pour assurer les missions du poste de chargé de mission de la reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau, le 16 mars 2020, la veille du premier confinement.



PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA CLE

ACTIVITÉS DES INSTANCES DU SAGE COMMISSION LOCALE DE L'EAU ET BUREAU

RÉUNION DE LA CLE ET DU BUREAU

Dans le contexte de la crise sanitaire qui a marqué l'année 2020, aucune séance plénière de la CLE ni du bureau n'ont pu se réaliser. Cependant, le groupe de travail, créé en séance plénière le 24 septembre 2019, a été sollicité pour faire vivre la CLE pendant cette période sanitaire particulière.

LE GROUPE DE TRAVAIL POUR LES DOSSIERS POUR AVIS

Ce groupe de travail, créé en séance plénière le 24 septembre 2019, a été constitué afin d'accompagner le travail de la cellule technique sur les actions menées par le SAGE et en étudiant les dossiers pour avis afin de formuler un avis conjoint. Ce groupe permet de partager l'examen des dossiers, d'éviter la saisine systématique de la CLE et de sécuriser les décisions du président et du bureau. Il est constitué des membres, volontaires, suivant :

- Yves LEPAGE, représentant de la Sauvegarde de l'Anjou ;
- Jean-Marc LACARELLE, représentant du Syndicat Forestier de l'Anjou ;
- Xavier DUPONT, Président de la communauté de commune Touraine Ouest Val de Loire et Vice-Président du SAGE Authion ;
- Olivier RINGENBACH, Vice-Président du SMBAA ;
- Denis LAIZE, représentant de la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire.

Au cours de l'année 2020, ce groupe de travail a été mobilisé 3 fois pour des dossiers pour avis, après sollicitation de la CLE par la Direction Départemental du Territoire (DDT) du Maine-et-Loire.

AVIS DE LA CLE

LES DOSSIERS DE DÉCLARATION ET D'AUTORISATION POUR AVIS

La CLE a été destinataire en 2020 de 12 dossiers de déclaration, dont 4 pour la création d'un forage, 1 pour un périmètre d'épandage des boues, 2 pour de l'assainissement, 3 pour du drainage et 2 pour la création ou l'agrandissement d'une réserve d'irrigation. La CLE a aussi été sollicitée pour 3 dossiers pour avis dont 2 pour lesquels l'avis sera rendu en 2021. Ces derniers dossiers sont récapitulés ci-après :

DATE DE TRANSMISSION	PÉRIMÈTRE	MAÎTRE D'OUVRAGE	OBJET	AVIS DE LA CLE
06/02/2020	VAL D'AUTHION	DDT 49	Projet global de fiabilisation de la levée de protection du val d'Authion en Maine-et-Loire	Avis technique
09/12/2020	VIVY	PREMIER TECH	Forage	Avis prévu en 2021
19/12/2020	BASSIN VERSANT	SMBAA	DIG et demande d'autorisation environnementale relatives aux travaux et études du programme d'actions du volet milieux aquatiques du CT Eau du bassin de l'Authion 2020-2025	Avis prévu en 2021

APPUI ET ASSISTANCE

À MAÎTRISE D'OUVRAGE

La cellule d'animation a également organisé, préparé et conduit, ou assisté à quelques réunions, majoritairement en visio-conférence, avec différents acteurs du territoire pour :

- La mise en oeuvre du CT Eau et l'appuis aux maîtres d'ouvrages extérieurs ;
- Le lancement du programme d'actions dans le cadre du programme LIFE REVERS'EAU porté par la Région Pays de la Loire ;
- Le suivi et l'organisation de l'OUGC¹⁷ Authion au sein du COTEC¹⁸ et du CODOR¹⁹ ;
- La programmation et la mise en oeuvre des actions de communication sur l'ensemble du territoire.

D'autres réunions ont par ailleurs eu lieu et notamment toutes celles nécessaires :

- A la conduite du Schéma départemental du Maine-et-Loire pour la gestion quantitative de la ressource en eau ;
- Aux problématiques et aux enjeux du SAGE (commissions géographiques du SMBAA, Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Saumurois (SCOT²⁰), etc.).
- A la révision des Schémas Départementaux d'AEP²¹ 49, de l'arrêté cadre étiage.
- A la concertation préalable à la révision du SDAGE Loire Bretagne.
- A la gestion de l'étiage de l'été 2020 pour le suivi de l'application des mesures de restrictions prises en application de l'arrêté cadre départemental
- A l'évolution des statuts de l'Entente interdépartementale Authion
- A la concertation autour des dossiers soumis pour avis à la CLE : AUP de l'OUGC, demande de prélèvements en Loire du SYDEVA, projet de ZAC²² de la Salamandre à Lasse.
- A la conduite de l'inventaire des zones humides sur le territoire du baugeois vallée ;
- A l'élaboration d'un plan de gestion pour la tourbière des Loges
- A la conduite des études de classement des remblais sur l'Authion (territoire d'Angers Loire Métropole)

¹⁷**OUGC** = Organisme Unique de Gestion Collective

¹⁸**COTEC** = COMinté TEChnique

¹⁹**CODOR** = COMité D'ORientation

²⁰**SCOT** = Schéma de cohérence Territoriale

²¹**AEP** = Adduction d'Eau Potable

²²**ZAC** = Zone d'Aménagement Concerté



ÉTUDES, RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

En 2020, au titre du SAGE Authion il était prévu le démarrage de 3 études à l'échelle du bassin versant visant la reconquête de la quantité d'eau :

- **La révision de l'étude Volumes prélevables.** La révision de cette étude se fera sous la trame Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) et permettra notamment de réviser et d'adapter les différents seuils réglementaires, concernant la gestion de la ressource, ainsi que les volumes prélevables à la situation actuelle et future. Ces évolutions seront directement intégrées dans l'Autorisation Unique de Prélèvement (AUP) et seront transposées en dispositions lors de la révision du SAGE Authion.
- **L'identification et la cartographie des zones propices aux échanges nappes-rivières et qualification de leurs fonctionnalités** (Convention recherche et développement avec le BRGM). Cette action vise donc à rechercher au sein du bassin versant de l'Authion des zones propices aux échanges nappe-rivières, qui pourront faire l'objet d'aménagements permettant de ralentir les écoulements de surface, favoriser les connexions latérales et améliorer l'infiltration des eaux de surface au moment où elles sont disponibles (hiver notamment), pour un bénéfice attendu pendant l'étiage. Ceci s'appuiera sur une analyse spatiale multicritères qui donnera lieu à des cartographies de faisabilité et des campagnes de mesures piézométriques.
- **La définition d'un réseau piézométrique de référence et contribution à la mise en place de seuils de gestion dans le bassin versant de l'Authion** (Convention recherche et développement avec le BRGM). Cette action vise à diagnostiquer le parc d'ouvrages et mettre en exergue les éventuelles données manquantes pour créer un réseau piézométrique de référence destiné à surveiller quantitativement la ressource en eau souterraine du bassin versant de l'Authion. Elle permettra également de définir lorsque les données le permettent des indicateurs piézométriques de gestion et d'accompagner les agents du SMBAA dans la prise en main des modèles globaux qui seront élaborés dans le cadre de l'étude.

Bien que ces actions n'aient pu démarrer en 2020 pour des raisons administratives et techniques (rédaction d'une convention public-public avec le BRGM, modification du contenu et de l'orientation des études, complexité de la forme juridique du marché public pour la révision de l'étude Volumes Prélevables, période électorale), l'ensemble des éléments techniques ont été rédigés. De plus, l'organisation de comités techniques et de comités de pilotage ont permis de densifier et préciser certains aspects de ces études complexes afin d'être opérationnel pour l'année 2021.

AUTOMATISATION DE 4 PIÈZOMÈTRES



PIEZOMÈTRE DE PONTIGNE

Afin d'améliorer l'appréhension du fonctionnement des nappes souterraines ainsi que l'efficacité des travaux de restauration visant à améliorer la recharge des nappes, le SMBAA a procédé à l'automatisation de 13 puits dits de référence et/ou de suivis de travaux de restauration. Cette action s'est terminée en 2020 avec l'automatisation de 4 puits. Cette automatisation consiste à immerger des sondes automatiques réalisant une mesure par jour.

INDICATEURS DE SUIVI

Les suivis sont nécessaires aux travaux du SAGE afin :

- d'alimenter le tableau de bord du SAGE (outil de pilotage pour la CLE qui permet d'orienter la mise en œuvre et les préconisations du SAGE) ;
- de fournir aux institutionnels et acteurs du bassin versant des données fiables, consolidées et comparables dans le temps ;
- de permettre un partage et une meilleure connaissance du bassin versant.

Par ailleurs, le suivi « quantité » est nécessaire pour préparer l'actualisation du modèle hydrologique et hydrogéologique du bassin versant pour la révision des volumes prélevables dans le cadre de la procédure de révision du SAGE à partir de 2021.

Plusieurs suivis existent actuellement :

○ Les réseaux de suivi « qualité » :

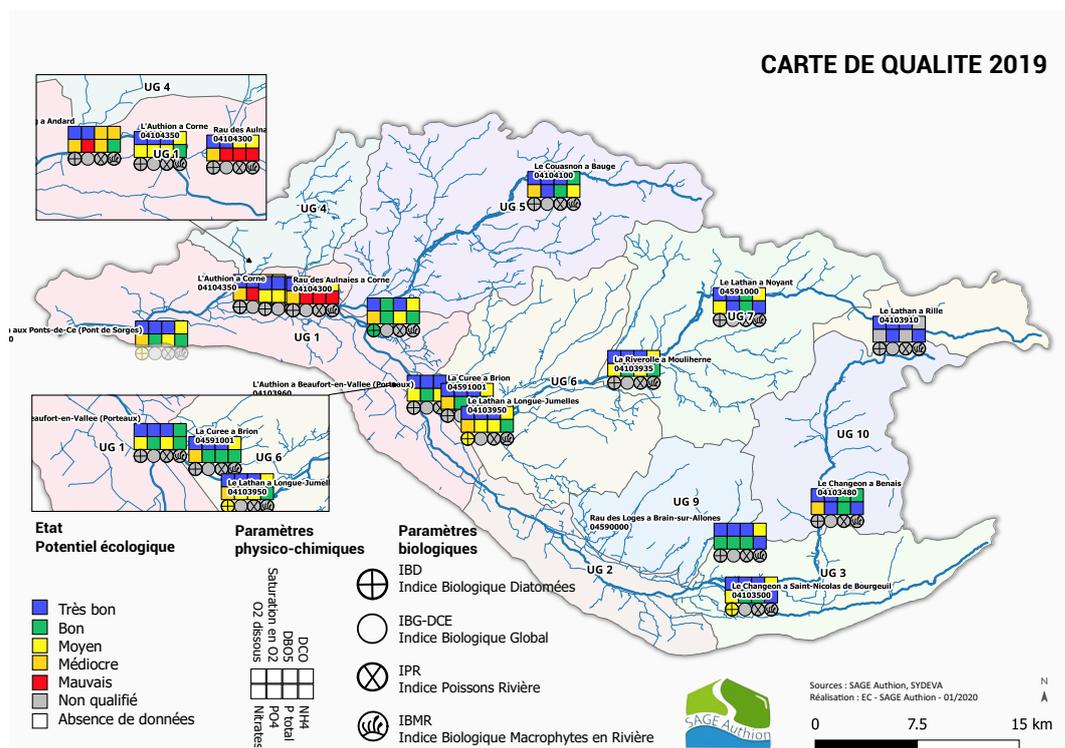
- **Réseau de Contrôle Additionnel (RCA) :** 8 points, suivis par le SYDEVA et le SAGE Authion ;
- **Réseau de Contrôle opérationnel (RCO) et le Réseau Départemental (RD) :** 4 points, suivis par les départements du Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire et l'Agence de l'Eau ;
- **Réseau de Contrôle et de Surveillance (RCS) :** 6 points, suivis par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la DREAL et l'OFB (Office Français de la Biodiversité)

Le bilan de la qualité est réalisé chaque année.

○ Réseau de suivi « quantité » alimenté par les agents du SMBAA, des riverains et des élus volontaires :

- **Suivi des écoulements et des assècs** (90 points avec des chroniques variables).
- **Suivi de nappes** (115 points inventoriés avec des chroniques de données plus ou moins importantes). Une bancarisation des données du BRGM est effectuée régulièrement (des données et transmission du bulletin BRGM, intégration des données des piézomètres de référence et échanges divers avec les acteurs du bassin).

○ Réseau de suivi des espèces invasives en partenariat avec le SYDEVA et le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.





COMMISSION COMMUNICATION

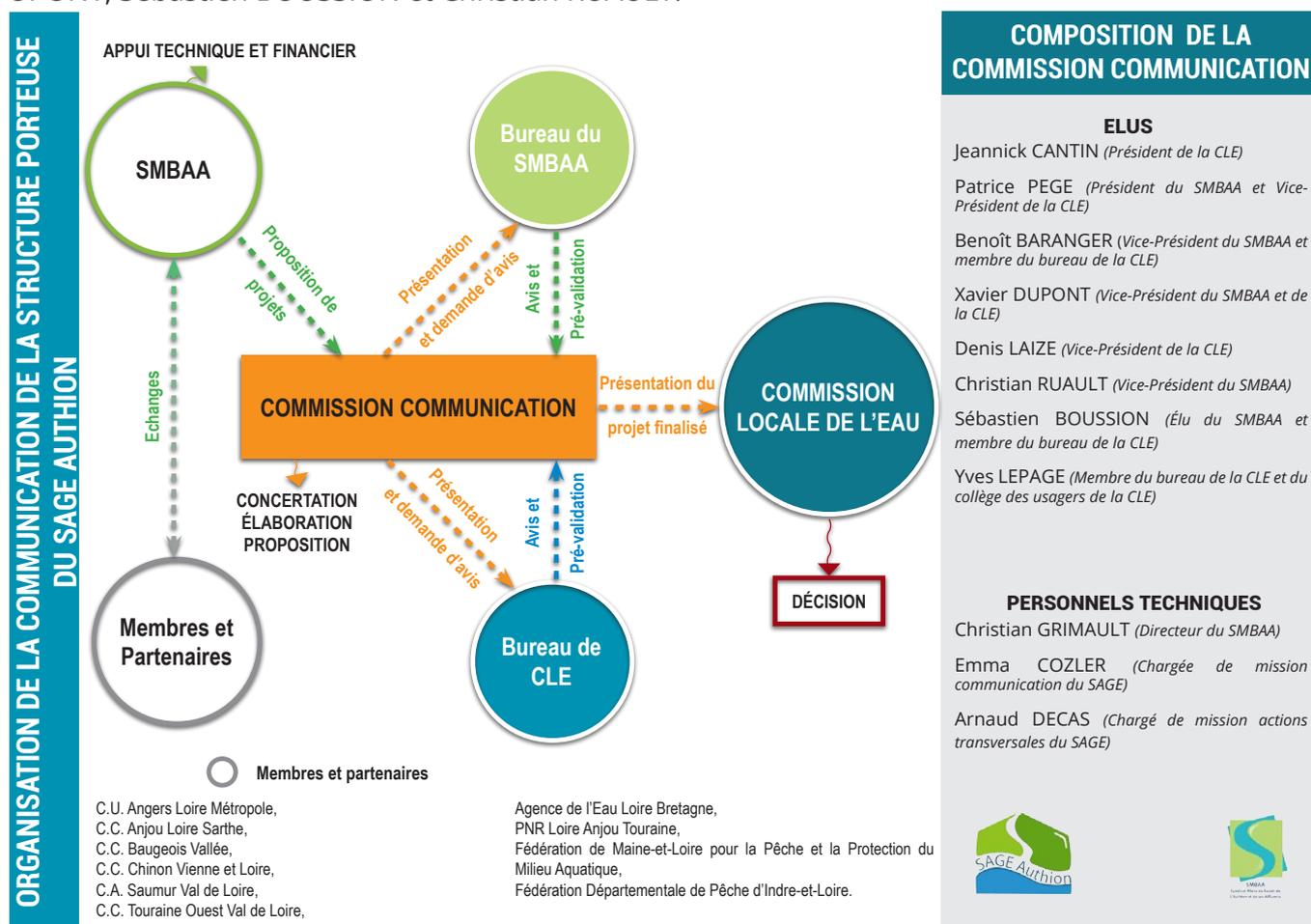
LA COMMISSION COMMUNICATION

Avec l'approbation du SAGE de l'Authion et son entrée en phase de mise en œuvre, la CLE et le SMBAA, devenu structure unique de bassin, se sont dotés d'une commission communication partagée. La communication participe au partage d'une vision globale des nombreux acteurs du territoire quant à la situation du bassin (état des nappes, dégradation de la morphologie des cours d'eau, qualité chimique des eaux de surface et souterraines) et à l'intérêt des projets menés par le SMBAA en faveur de la reconquête des milieux aquatiques.

La commission Communication est composée :

- de membres de la CLE et d'élus du SMBAA
- d'agents de la cellule du SAGE et du SMBAA

Avec le report des élections municipales et, par conséquent celui de l'installation du nouveau conseil syndical, le renouvellement des membres de la commission communication a aussi été retardé. Le 30 septembre 2020, lors du conseil syndical d'installation des nouveaux membres du SMBAA, 4 élus se sont portés volontaires pour être membres de la commission communication : Patrice PEGE, Xavier DUPONT, Sébastien BOUSSION et Christian RUAULT.



Une seule commission a pu se tenir en 2020, le 4 novembre. Les documents relatifs à cette commission communication sont disponibles via les liens ci-dessous (*protégés par le mot de passe suivant : ComSAGE2020*) :

Présentation : <https://www.sage-authion.fr/download/3873/>

Compte-rendu : <https://www.sage-authion.fr/download/3870/>

Rapport annuel 2020 | Commission Locale de l'Eau de l'Authion | www.sage-authion.fr

PLAN DE COMMUNICATION

BILAN ET REFONTE

BILAN DU PLAN DE COMMUNICATION 2018-2020

Le plan de communication 2018/2020 (1^{er} plan) avait pour principal objectif de dynamiser et organiser la communication du SAGE Authion et de sa structure porteuse. Pour cela, il était indispensable de disposer d'outils basiques facilitant la communication et les échanges. Cet objectif est réussi avec la création de panneaux, roll-up et la refonte des newsletters et du site internet (mutualisation SAGE/SMBAA).

Le taux de réalisation des actions de ce premier plan de communication est très satisfaisant avec 100% de réalisation dont 2 actions en cours de finition (les panneaux in-situ et la vidéo des Auberts).

Néanmoins, l'évaluation précise de ce plan de communication 2018/2020 s'est avérée complexe et perfectible de par le peu de recul acquis. Malgré tout, il se dégage tout de même des tendances :

Points positifs :

- Bonne estimation de la charge de travail et des coûts
- Un taux de réalisation des actions très satisfaisant
- Des premiers retours d'expérience sur la qualité des documents et leurs utilités encourageants

Points négatifs :

- Des retours d'expérience peu nombreux
- Peu d'actions en partenariat avec d'autres structures
- Peu d'actions de sensibilisation auprès des scolaires

REFONTE DU PLAN DE COMMUNICATION 2020-2025

Le nouveau plan de communication veille à poursuivre l'appropriation du SAGE et de sa structure porteuse sur le territoire, au maintien de la mobilisation des acteurs et à renforcer la prise de conscience collective de la ressource en eau. Un accent sera mis sur la sensibilisation des scolaires.

Les actions de communication en lien avec la vie de la CLE, la mise en œuvre du SAGE et du SMBAA ont été maintenues, soit 10 actions :

- Alimentation et mise à jour du site internet
- Identité visuelle
- Newsletter
- Observatoire du bassin versant (diffusion des données)
- Rapport de présentation du SAGE et de ses actions (simplifié)
- Supports d'animation sur le SAGE et ses actions
- Suivi de l'avancée des travaux du SAGE (CR, rapport d'études ...)
- Tableau de bord du SAGE
- Lettre d'information du SAGE (Rapport d'activité)

Les actions de sensibilisation du Contrat Territorial Eau ont été intégrées au plan de communication, soit 6 actions :

- Panneaux et plaquettes d'information
- Panneaux in-situ
- Rencontres thématiques «Eau, milieux aquatiques»
- Journées techniques
- Interventions pédagogiques
- Supports multimédia

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

POURSUITE DE LA RÉALISATION D'UNE VIDÉO SUR LES TRAVAUX DE CONTINUITÉ DU PLAN D'EAU DES AUBERTS

Suite aux travaux de restauration sur la morphologie et la continuité écologique au niveau du plan d'eau des Auberts situé sur la Riverolle, le SMBAA a souhaité réaliser une vidéo retraçant l'état initial, les travaux et l'après aménagement. Cette vidéo doit permettre de clarifier l'objectif de ce type de travaux, les différentes étapes pour aboutir aux résultats souhaités et cela, de façon simple et didactique. Elle pourra également servir d'appui pour les projets à venir. L'ensemble des prises de vues lors des travaux ont été réalisées en 2019 et 2020. Cette action se terminera fin 2021 avec la réalisation d'interview et le montage de la vidéo.



VIDÉO | Communes Moulitherne | Entreprises CamComVideo | Montant 5 400 € TTC | Contrat CT Eau | Financé à 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 30% par la Région des Pays de Loire

REFONTE DU GUIDE DU RIVERAIN DE L'AUTHION (1^{ÈRE} PARTIE)



Avec les évolutions réglementaires en matière d'environnement, l'établissement d'une structure unique en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques (SMBAA) et le portage du SAGE Authion par celle-ci, le SMBAA a souhaité établir un nouveau guide du riverain, plus simple, plus didactique et avec un processus d'impression/distribution bien défini. Cette action se terminera en 2021 avec la distribution du guide du riverain et l'organisation d'un évènement (rencontre des riverains) par commission géographique.

GUIDE | Entreprises Ateliers ASAP et SETIG | Montant 7 980 € TTC | Contrat CT Eau | Financé à 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 30% par la Région des Pays de Loire

LES PANCARTES DE CHANTIERS



Afin de communiquer sur les chantiers et les modalités de leur financement, des panneaux de chantier a été réalisés en 2020. Ces panneaux, au format A0, seront utilisés et adaptés à chaque chantier. Un panneau a été imprimé et posé pour les travaux de restauration de la continuité écologique sur la Riverolle.

GUIDE DU DÉLÉGUÉ



GUIDE DU DÉLÉGUÉ

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS



Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02 41 79 73 81 | syndicat.mine@lauthion.fr | www.sage-authion.fr

A l'occasion du renouvellement des membres du conseil syndical du SMBAA un guide a été conçu.

Il a pour objectif d'apporter, de façon très synthétique, des clefs, en particulier aux nouveaux délégués, pour comprendre le fonctionnement du SMBAA et ses missions.

Ce guide est disponible en téléchargement via le lien suivant :

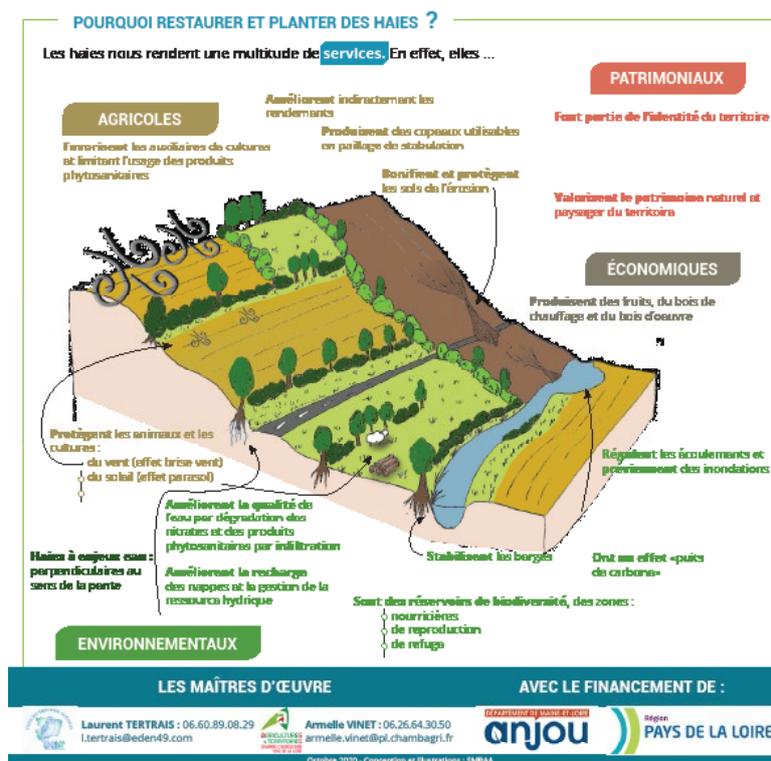
<https://www.sage-authion.fr/download/3899/>

LE FLYER SUR LE PROGRAMME DE PLANTATION DE HAIES

Le SMBAA a engagé en 2020 un programme d'actions visant la reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, au travers du CT Eau. Dans ce cadre, les actions engagées afin d'atteindre les objectifs portent notamment sur la réduction du risque de transfert des polluants vers les milieux par le renforcement et la préservation de la Trame Verte et Bleue.

La plantation de haies bocagères est une des solutions apportées sur le territoire pour répondre concrètement à l'atteinte des objectifs. Afin de communiquer sur l'intérêt de planter des haies et sur les modalités d'accès au programme d'aide, le SMBAA a réalisé :

- un flyer, imprimé en 920 exemplaires et diffusé aux agriculteurs, prescripteurs et collectivités du bassin ;
- une plaquette pour une diffusion numérique.



ALIMENTATION DU SITE INTERNET

Le site internet est alimenté régulièrement au fil des actualités et des événements portés par le SMBAA, par ses partenaires techniques et financiers ou bien encore par les différents porteurs d'actions du Contrat Territorial Eau.

En 2020, 8 événements et 40 articles ont été publiés, tandis que 38 documents ont été mis à disposition du public pour téléchargement. Sur cette même année, on a pu observer 2 469 utilisateurs, dont 2 436 nouveaux utilisateurs pour une durée moyenne sur le site de 3,52 minutes. Cependant, il faut prendre en compte le taux de rebond (pourcentage de sessions avec consultation d'une seule page au cours desquelles aucune interaction n'a été enregistrée) qui est de 45.51% et qui peut traduire des liens de téléchargements des documents que nous mettons sur le site, qui comptabilise un « utilisateur » qui ne reste pas sur le site. Ce qui explique en partie les pics du nombre d'utilisateurs en lien avec le dépôt d'un document téléchargeable.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

LES APPELS À PROJETS

Afin de favoriser le développement et la diffusion de la conscience et de la solidarité de bassin, deux appels à projet ont été lancés en Août 2020 au près des deux départements du bassin de l'Authion.

Dans le cadre de ces deux appels à projet, les actions de sensibilisation devaient s'appuyer sur des supports variés afin de toucher différents publics : le but étant d'informer les populations locales mais également les élus, et l'ensemble des acteurs, sur les enjeux du territoire et la mise en œuvre du programme d'actions et de ses résultats.

Ces deux appels à projet sont disponibles sur le site internet du SMBAA via les liens suivants :

Pour l'Indre-et-Loire : <https://www.sage-authion.fr/download/3297/>

○ Pour le Maine-et-Loire : <https://www.sage-authion.fr/download/3294/>



APPEL À PROJET, PARTIE INDRE-ET-LOIRE

La fédération de pêche d'Indre-et-Loire, qui, initialement, portait une action de sensibilisation auprès des scolaires en tant que tiers dans le cadre du CT Eau s'est désistée pour l'année 2020. Pour compenser cette perte, il a donc été décidé de diffuser un appel à projet pour les actions de sensibilisation dans cette partie du territoire de l'Authion.

Deux candidatures ont été recensées et, après délibération en commission communication le 4 novembre 2020, la SEPANT a été retenue pour les actions suivantes :

- Sensibilisation sur les enjeux de préservation et de restauration des zones humides
- Conférence « Changement Climatique et gestion de l'eau »
- Les cours d'eau (qualité et préservation) – Public scolaire
- Les cours d'eau (qualité et préservation) – Grand public
- Rôle des zones humides dans la gestion de l'eau – Public scolaire
- Animation « biodiversité dans la Vallée du Changeon »

APPEL À PROJET, PARTIE MAINE-ET-LOIRE

Au vu du retard pris sur les actions de sensibilisation il a été décidé de lancer un appel à projet pour les deux années : 2020 et 2021.

Quatre candidatures ont été proposées dans le cadre de cet appel à projet dont le budget est de 7 000 € TTC pour les deux années.

Après délibération par les membres de la commission communication le 4 Novembre 2020, trois projets ont été retenus :

- FNE : Exposition sur l'impact du changement climatique en Pays de Loire et les solutions pour y faire face.
- Fédération de pêche : Animation en 4 temps à destination des écoles primaires
- LPO : Animation en 2 temps à destination des élèves du cycle 4 (5ème, 4ème et 3ème)

BALADE AU FIL DU COUASONN

Dans le cadre de la Fête de la Nature, reportée du 7 au 11 Octobre 2020, une balade commentée au fil du Couasonn a été organisée le dimanche 11 octobre 2020.

La balade, réalisée en co-animation avec le CPIE Touraine Val de Loire a permis aux 9 participants de découvrir le Couasonn sur environ 3 km. Ils ont découvert les différentes facettes du cours d'eau, ses habitats, son fonctionnement et les enjeux qui gravitent autour du Couasonn et de sa gestion. Ils ont pu aussi découvrir les travaux de restauration du cours d'eau effectués par le SMBAA.

A l'occasion, un article pour faire un retour en image a été aussi publié sur le site : <https://www.sage-authion.fr/retour-sur-la-balade-au-fil-du-couasonn-dimanche-11-octobre-2020/>



LOIRE À VÉL'EAU - BOUCLE VAL D'AUTHION

Dans le cadre de la Loire à Vél'eau organisée par France Nature Environnement (FNE) Pays de la Loire entre Angers et Montsoreau, le SMBAA a réalisé une intervention dans les locaux de Loire Odyssee. Cette rencontre, riche en échanges, a permis d'aborder un bon nombre de sujets autour de la thématique « Eaux et milieux aquatiques » sur le bassin versant de l'Authion dont :

- le rôle du SMBAA, ses missions, ses travaux,
- la présentation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Authion (SAGE Authion),
- le fonctionnement du bassin versant.

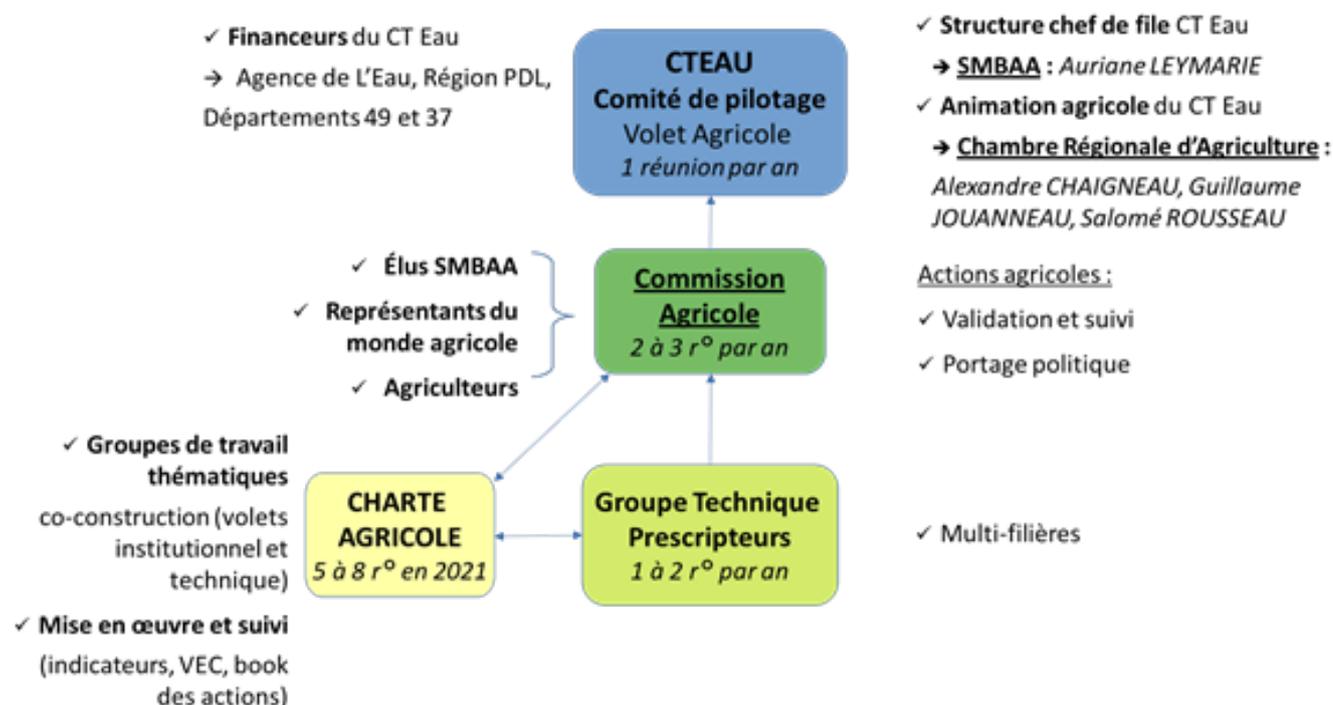
A l'occasion, un article pour faire un retour en image a été aussi publié sur le site : <https://www.sage-authion.fr/participation-du-smbaa-au-projet-loire-a-veleau-boucle-val-dauthion/>





LA COMMISSION AGRICOLE

En raison de la crise sanitaire et du report des élections municipales en 2020, la commission agricole du CTEau (composée en partie d'élus du SMBAA), n'a pas pu être réunie en 2020. Cette commission a néanmoins été constituée fin 2020 et sa réunion d'installation a été fixée au 11 janvier 2021.



Comme l'indique le schéma ci-dessus, il a par ailleurs été convenu de ne pas constituer dans un premier temps de Groupe Agricole mais de « fusionner » celui-ci avec la commission agricole. Aussi, la composition de celle-ci a été élargie afin de représenter le maximum de filières agricoles du territoire, ainsi que de sous-bassins.

De même, du fait du décalage du lancement des actions du CT Eau (second semestre 2020), le groupe technique « prescripteurs » n'a pas pu être réuni en 2020. Il a néanmoins été sollicité dans le cadre de l'appel à projets pour la réalisation d'animations collectives agricoles, et a répondu largement puisque plus de 90 % du budget de ces actions a été engagé en 2020.

ANIMATIONS TECHNIQUES AGRICOLES

Animations techniques agricoles déclinées sur les thématiques d'irrigation, de systèmes et pratiques agricoles et viticoles économes en intrants ou de sensibilisation à l'Agriculture Biologique.

Dans le cadre d'un Appel à Projet (AAP) annuel lancé par le SMBAA, parmi les actions soumises par les différents prescripteurs agricoles, un panel cohérent d'actions est retenu. Ces actions sont concrétisées par la réalisation de bout-de-champs, démonstrations de matériels, visites de terrain...

En 2020, les actions suivantes ont été retenues :

- **Pilotage de l'irrigation - CAPDL - 01/07/20** : optimisation de l'utilisation de la réserve utile du sol par les plantes (pénétrromètre/sonde/réglage canon) - GAEC du Lathan.
- **Agriculture de conservation des sols - CAPDL - 14/12/20** : Préserver la ressource en eau en améliorant le fonctionnement de son sol (mini-profil 3D, parcours en AC, semis direct) - Samuel LECHAT à Varennes-sur-Loire.
- **Démonstration d'optimisation de pratiques au travers de vidéos pédagogiques - CAPDL - 14 au 18/12/20** : évènement «Végétal Village» (4 vidéos : irrigation via l'utilisation d'une rampe sur pivot, pénétrromètre, canon intelligent, optimisation des apports d'intrants par imagerie satellite).
- **Valorisation des haies en Élevage bio - GABBAnjou -> reportée en 2021** : Pailler sa stabulation avec des plaquettes de bois pour remplacer la paille.
- **Adapter ses Intrants au Potentiel des sols et améliorer sa réserve utile - Terrena - 3 x ½ journées -> reportées en 2021.**



PILOTAGE DE L'IRRIGATION



AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS



ADAPTER SES INTRANTS AU POTENTIEL DES SOLS



AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

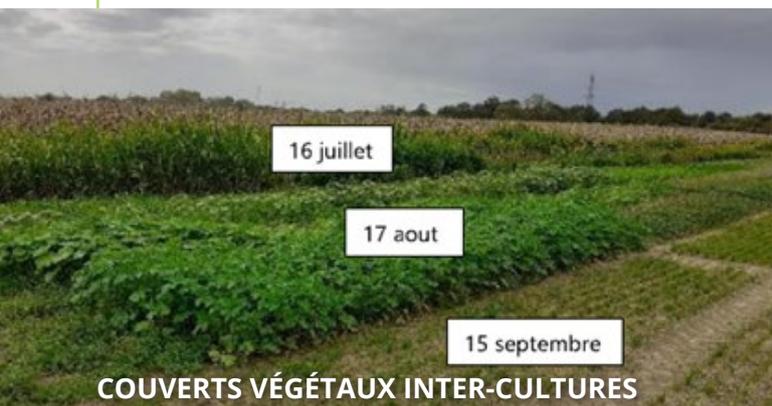
EXPÉRIMENTATIONS VITRINES MULTI-THÉMATIQUES

Expérimentations agronomiques permettant l'essai ou la validation locale de pratiques agronomiques innovantes conformes aux objectifs du SAGE avec un objectif de présentation ou de démonstration aux agriculteurs du bassin.

Dans le cadre d'un Appel à Projet (AAP) annuel lancé par le SMBAA, parmi les actions soumises par les différents prescripteurs agricoles, un panel cohérent d'essais est retenu. Chaque essai consiste en la réalisation d'un protocole expérimental démontrant la convergence avec les objectifs Quantité ou Qualité du SAGE. Après sa mise en place sur le territoire, l'essai fait l'objet d'une visite organisée pour démonstration aux agriculteurs.

En 2020, les actions suivantes ont été retenues :

- **Optimiser les apports hydriques en culture de salade - CDDL** : Essai 1/pilotage restrictif irrigation salade et Essai 2/tester produits hydro-rétenteurs sur salade – bouts-de-champs réalisés le 25/08 et le 01/09/20. Peu de participants.
- **Plantes compagnes dans la culture de colza pour limiter la pression insectes et adventices - Terrena - 2 bouts de champs** : le 17/11/2020 (6 agriculteurs) et printemps 2021.
- **Couverts végétaux inter-cultures pour piéger les nitrates, couvrir les sols et limiter l'érosion - Terrena - 2 bouts de champs** : automne 2020 (reporté) et printemps 2021
- **Évaluation du bénéfice apporté par des plantes de service** (bandes fleuries) en termes de baisse de la pression en ravageurs (Miridae ravageurs) dans la culture de carotte porte-graine en AB – Bejo Production – démonstration été 2021



En partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire et les prescripteurs agricoles du bassin, le SMBAA a contribué à la publication du Bulletin Inf'Eau Authion.

Au total, ce sont 16 bulletins qui ont été publiés entre le 12 juin et le 30 septembre 2020 sur le site Internet de la Chambre (1 par semaine).

Ce bulletin de conseil collectif au pilotage de l'irrigation s'appuie notamment sur les données fournies par le réseau de sondes capacitatives implantées par le CRDA (Comité Régional de Développement Agricole Baugeois Vallée - également dans le cadre du CTEau) sur le bassin. Le contenu de ce bulletin est le suivant : météo, situation des ressources en eau, mesures de restrictions réglementaires et de gestion de l'OUGC Authion, état hydrique des sols (réseau de sondes capacitatives) et stades et besoins des cultures, conseils sur la conduite de l'irrigation, fiches techniques ou actualités, (animations techniques, ...).



LES BULLETINS SONT
TÉLÉCHARGEABLES ICI



L'Inf'Eau Authion est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants du bassin de l'Authion pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne. Il s'adresse de manière privilégiée aux producteurs de maïs grain ou ensilage, maïs semences et chanvre semences. Il s'appuie sur un réseau de 14 sondes capacitatives et pluviomètres répartis sur le bassin.

Météo

Météo de la semaine passée

Les pluies annoncées ont traversé le département apportant des cumuls de pluie significatifs. Les températures restent en dessous des moyennes saisonnières. L'évapotranspiration (ETP) cumulée a été de 21,9 mm soit près de 3 mm par jour.

	Pluviométrie en mm		
	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24
Beaucouzé (Météo-France)	0	14,7	35,1
Fontaine-Guérin (Météo-France)	0	7,2	35,9
Longué-Jumelles	0	16,2	28,4
Jarzé-Villages	0	17	30

Prévisions à 7 jours

Prévisions à 7 jours	Jeudi 18/06	Vendredi 19/06	Samedi 20/06	Dimanche 21/06	Lundi 22/06	Mardi 23/06	Mercredi 24/06
Temps							
T° min / max (°C)	11/20	11/20	10/20	12/23	16/26	19/29	16/23
Pluie (mm)	5	1	0	0	0	0	0
ETP (mm)	3	3	3	4	7	7	7

Sources : MétéoCiel / MétéoFrance / Plein Champ

Le début de semaine a été pluvieux, les deux prochains jours vont rester sous un régime d'averses. A partir du week-end prochain, l'anticyclone devrait se repositionner sur l'Ouest de la France apportant chaleur et temps sec.

Situation des ressources en eau

Débit de la Loire à MONTJEAN-SUR-LOIRE



Les pluies ont été généreuses sur le bassin de la Loire et plus particulièrement dans le Massif Central, une forte hausse des débits est à prévoir dans les prochains jours.

Inf'eau Authion N° 2 du 17/06/2020

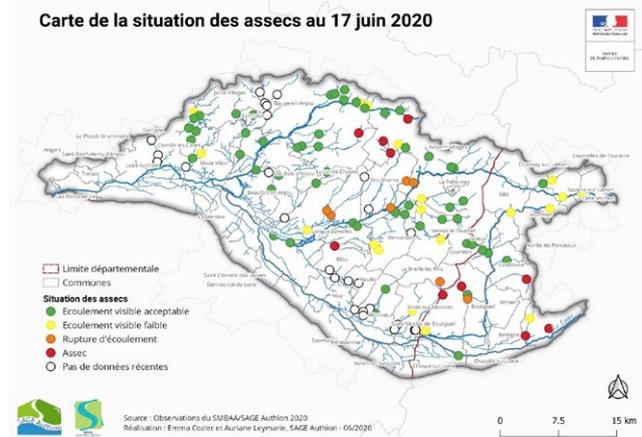
Page 1/8

OPE.COS.ENR.33R.15.05.20



Remplissage de la retenue des Mousseaux à Rillé (Source Entente Authion). Au 14 juin 2020, la retenue était pleine à 100%.

Carte de la situation des assecs au 17 juin 2020



Avec les pluies de la semaine dernière, on observe une bonne reprise de l'écoulement dans les cours d'eau, y compris en tête de bassin versant. Cependant, la période d'étiage a commencé avec d'une part l'amorce de la vidange des nappes et d'autre part la diminution progressive des écoulements de surface.

Inf'Eau Authion N° 2 du 17/06/2020

Page 2/8

OPE.COS.ENR.33R.15.05.20

PLAN BOCAGERS

MAINE-ET-LOIRE

Le SMBAA a lancé en 2020, en tant que maître d'ouvrage, des **opérations collectives de plantations de haies**.

Celles-ci permettent de financer jusqu'à 80 % du coût HT des plantations de haies bocagères sur le bassin versant.

Sur la partie située en Maine-et-Loire du bassin versant, la maîtrise d'œuvre de ces opérations a été confiée à la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire et à l'association EDEN, tous deux référencés comme opérateurs de plantation auprès du Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

Les missions des opérateurs de plantation sont les suivantes, pour le compte des planteurs (exploitants agricoles mais aussi particuliers et collectivités) :

- **Études individuelles** de localisation et de composition des haies,
- **Commande groupée**, organisation de la livraison, fourniture des plants et accessoires,
- **Conseils à la plantation.**



Pour la saison de plantation 2020-2021, le linéaire de projets de plantations était de 11 km pour un budget d'environ 58 000 €TTC.

En ce qui concerne la partie Indre-et-Loire du bassin versant, les opérations de plantations n'étaient budgétisées qu'à partir de l'année 2021.

VISITES ÉCOUTES-CONSEIL

La visite Écoute-Conseil consiste en un pré-diagnostic simplifié des exploitations agricoles pour :

- **Relever les indicateurs agro-environnementaux de base,**
- **Identifier les enjeux « Eau » prioritaires de l'exploitation agricole,**
- **Flécher l'exploitant vers les actions du CTEau répondant à ces enjeux** (diagnostic, plantation haies...)

Dans le cadre du lancement de l'étude prospective et stratégique pour la convergence vers l'équilibre entre les prélèvements et les volumes prélevables sur les UG 2 et 9, menée par le SYDEVA, le SMBAA a souhaité, à l'occasion des enquêtes d'évaluation des besoins en eau des agriculteurs de ces 2 unités de gestion, mutualiser l'opération avec les visites écoute-conseil.

Ainsi, un bureau d'études a été mandaté pour réaliser les enquêtes sur les pratiques d'irrigation des agriculteurs présents sur les UG 2 et 9.

Le SMBAA a travaillé à un questionnaire complet en 10 parties (*informations générales, productions végétales, élevage, sols et agronomie, irrigation et autres usages de l'eau, usage de produits phytosanitaires, gestion de la fertilisation, cultures pérennes, aménagement du paysage, attentes vis-à-vis du CTEau*), en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire. Ce questionnaire a été utilisé en partie par le bureau d'études pour réaliser les 150 enquêtes prévues à l'hiver 2020-2021.





Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | contact@sage-authion.fr | www.sage-authion.fr